



POUR INFORMATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Bilan des activités relatives à la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

b) Dans d'autres organisations

1. Le présent document récapitule les principales activités menées dans le domaine de la RSE par les organisations internationales compétentes en la matière et met à jour les informations précédemment fournies en mars 2007 dans le document GB.298/MNE/2/2.

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

2. Lors du Sommet des dirigeants du Pacte mondial, qui s'est tenu en juillet 2007, le Haut Commissariat aux droits de l'homme a lancé l'outil d'initiation aux droits de l'homme et à l'entreprise¹, qui vise à sensibiliser les milieux d'affaires à la pertinence et l'importance de l'intégration des droits de l'homme dans les pratiques commerciales des entreprises. A la demande du HCDH, le BIT a fourni des observations sur les sections relatives aux droits de l'homme liés au travail.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

3. En juin 2007, le HCR a publié son Rapport global 2006, qui érige les partenariats d'entreprise en composante essentielle de la création de sociétés pacifiques et durables. Le rapport mentionne la collaboration entre l'OIT et le HCR pour mettre au point des stratégies d'autosuffisance à l'intention des réfugiés au Bénin, au Burkina Faso, au Kenya et en Thaïlande².

¹ http://ohchr.org/english/issues/globalization/business/HR_business_learning.htm.

² Rapport global 2006 du HCR, p. 49, <http://www.unhcr.org/publ/PUBL/4666d25b0.pdf>.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

4. En mars 2007, la CNUCED a tenu une réunion d'experts chargée d'examiner de manière plus approfondie l'élaboration d'une norme internationale de comptabilité et de publication (ISAR), à laquelle l'OIT a participé. La CNUCED a aussi organisé une conférence intitulée Normes internationales d'information financière: expériences et perspectives de mise en œuvre dans les pays à économie en transition ³.

Pacte mondial des Nations Unies

5. Le Sommet des dirigeants du Pacte mondial des Nations Unies, qui a eu lieu en juillet 2007, a rassemblé plus de 1 000 représentants de gouvernements, d'entreprises, du monde du travail, de la société civile, d'universités et du système des Nations Unies pour étudier les principes du Pacte mondial et les meilleures méthodes pour les mettre en œuvre. Les participants ont adopté une Déclaration de Genève en 21 points, qui énonce les mesures concrètes que les participants au Pacte mondial doivent prendre pour en respecter les principes ⁴.
6. L'OIT a participé au sommet et a organisé une séance sur les questions liées au travail. Le Directeur général a présidé cette séance, au cours de laquelle des représentants de Novartis et de la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses ont pris la parole, et les secrétaires généraux de l'Organisation internationale des employeurs et de la Confédération syndicale internationale ont prononcé des allocutions de clôture. En outre, le Directeur général du BIT a été l'hôte d'une réunion de planification stratégique du Groupe spécial du Pacte mondial pour les principes d'éducation à la gestion responsable. Y ont assisté des représentants d'écoles de commerce et d'autres institutions prenant part au lancement des principes d'éducation à la gestion responsable. Le Directeur général du BIT a appelé de ses vœux une réunion de suivi entre l'OIT et les écoles de commerce afin d'envisager de nouvelles activités de collaboration.
7. Des ministres et d'autres hauts responsables gouvernementaux ont participé à une table ronde sur le rôle des gouvernements dans la promotion de la citoyenneté d'entreprise. Ils se sont entendus sur la mission importante que peuvent jouer les entreprises dans le développement et la mondialisation et ont déterminé les pratiques que pourraient suivre les gouvernements pour soutenir les entreprises responsables et notamment: créer un environnement favorable, faire mieux connaître la RSE, promouvoir les meilleures pratiques, fournir des outils pour faciliter le développement et, lorsque des ressources sont disponibles, octroyer des fonds permettant de soutenir des initiatives ⁵.
8. Lors du sommet, le Pacte mondial des Nations Unies a publié son premier examen annuel qui mesure le degré de mise en œuvre des principes du Pacte mondial par les entreprises participantes. La majorité des répondants à l'enquête ont indiqué qu'ils disposent de

³ <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=4186&lang=1>.

⁴ http://www.unglobalcompact.org/docs/summit2007/GENEVA_DECLARATION.pdf.

⁵ Résumé de la Table ronde ministérielle sur le rôle des gouvernements dans la promotion de la citoyenneté d'entreprises, http://www.unglobalcompact.org/docs/summit2007/Role_of_governments_Chairs_summary.pdf.

stratégies concernant les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la bonne gouvernance.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

9. En juin 2007, l'OCDE a été l'hôte d'une table ronde sur la responsabilité des entreprises ayant pour thème «Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le secteur financier» dans le cadre de la Réunion annuelle des Points de contacts nationaux (PCN), à laquelle l'OIT a pris part. La table ronde était centrée sur un dialogue entre la communauté financière et les PCN pour s'informer des tendances et des défis rencontrés dans les pratiques en matière de RSE et pour déterminer comment les principes directeurs de l'OCDE peuvent étayer les efforts entrepris dans le cadre de la RSE ⁶. Les principaux points examinés pendant la réunion étaient les suivants: le dynamisme que peut acquérir le secteur financier en étant plus socialement responsable et en se servant de la responsabilité sociale des entreprises comme critère d'investissement; l'utilisation des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en tant qu'orientations utiles pour le secteur financier; et l'intérêt pour l'OCDE de faire avancer les travaux qu'elle accomplit dans ce domaine avec d'autres institutions des Nations Unies, dont l'OIT. L'OCDE organise en octobre 2007 un Atelier sur les statistiques de l'investissement international, et en novembre 2007 une réunion intitulée «Réformer avec succès: progresser avec le programme d'action des politiques d'investissement».

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

10. L'ONUDI et le bureau du Pacte mondial ont élaboré un guide à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME) sur le Pacte mondial, qui a été présenté au Sommet des dirigeants du Pacte mondial. L'ONUDI a également créé un groupe de travail sur les travaux en cours ⁷.
11. L'ONUDI accueillera en novembre 2007 à Vienne une réunion d'experts sur la RSE et les politiques des pouvoirs publics qui se penchera sur la façon dont les gouvernements des pays en développement peuvent utiliser la structure des incitations publiques pour favoriser l'utilisation effective de la RSE parmi les PME. Au nombre des participants figureront 20 à 30 experts provenant de gouvernements, d'entreprises, d'universités ou de la société civile. Les conclusions de cette réunion devraient servir de base aux travaux futurs de l'ONUDI dans ce domaine.

Organisation internationale de normalisation (ISO)

12. L'ISO élabore actuellement une norme sous forme de document d'orientation sur la responsabilité sociale. Le troisième projet de travail a été communiqué en août 2007 à son groupe d'experts. La cinquième Réunion de l'ISO sur la responsabilité sociétale, qui aura

⁶ http://www.oecd.org/document/34/0,3343,en_2649_33765_38389666_1_1_1_1,00.html.

⁷ www.unido.org/en/doc/56940.

lieu à Vienne en novembre 2007, comportera un atelier sur la responsabilité sociale à l'intention des pays en développement et un atelier ouvert sur la responsabilité sociale. L'OIT participera aux travaux du groupe de travail et à ceux de toutes les commissions.

Commission européenne

13. La Commission européenne a accueilli en mai 2007 un échange sur l'entrepreneuriat responsable en vue d'examiner le lien entre l'entrepreneuriat, les valeurs et la responsabilité, et en particulier la façon dont la norme de l'ISO sous forme de document d'orientation sur la responsabilité sociale peut aider les petites entreprises à intégrer les questions sociales et environnementales dans leurs activités⁸. Lors de cet échange, le Groupe d'experts européen sur la responsabilité sociale des entreprises et les PME a publié un rapport intitulé «Chances et responsabilité: comment inciter un plus grand nombre de petites entreprises à intégrer les questions sociales et environnementales dans leurs activités»⁹.
14. La Commission européenne a également été l'hôte d'une Réunion sur l'apprentissage mutuel – dialogue entre les représentants d'un certain nombre d'initiatives financées par la Commission européenne qui visent à promouvoir le recours à la RSE parmi les petites et moyennes entreprises. Les questions examinées ont porté notamment sur la façon dont la politique de RSE de l'entreprise dépend de la personnalité et des valeurs individuelles du chef d'entreprise et d'autres caractéristiques de l'entreprise, la pertinence et l'utilité de la RSE en tant que principe pour les PME et les moyens d'intensifier les initiatives visant à approcher les 24 millions de PME opérant dans l'Union européenne¹⁰.

Société financière internationale (SFI) du Groupe de la Banque mondiale

15. La SFI, en coordination avec l'International Business Leaders Forum (IBLF) et le Pacte mondial des Nations Unies, a élaboré un guide de l'évaluation et de la gestion de l'impact sur les droits de l'homme à l'intention des entreprises¹¹.

Genève, le 28 septembre 2007.

Document soumis pour information.

⁸ Communiqué de presse Europa «Entrepreneuriat responsable: petites entreprises, grandes valeurs, compétitivité de demain», Bruxelles, 3 mai 2007, IP/07/600, <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/600&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>.

⁹ Rapport disponible à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/enterprise/csr/documents/ree_report.pdf.

¹⁰ Grandes lignes de la Réunion sur l'apprentissage mutuel, http://ec.europa.eu/enterprise/csr/ereb/mutual_learning_meeting_2_may.pdf.

¹¹ http://www.ifc.org/ifcext/enviro.nsf/Content/OurStories_Socialresponsability_HumanRights.